

CE MANDAT EST IL LE MANDAT DE TROP ?

Notre ville a connu plusieurs années de turbulences en raison de la façon calamiteuse dont la reconstruction de la place du Marché a été conçue par l'ancien Maire.

L'intervention de la nouvelle équipe municipale, alors que les travaux étaient lancés selon un schéma irréversible, a permis de limiter les dégâts. Il reste cependant à payer l'addition.

Passée cette période de gestion dans l'urgence, on devrait avoir une équipe municipale soudée et efficace, qui serait une force de proposition et d'action, s'appuyant sur le leadership du nouveau Maire.

Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Lors de la campagne électorale du début de 2008, *LE VESINET PARTICIPATION* avait apporté son soutien au projet présenté par Robert Varese, qui lui paraissait le plus digne de confiance.

En février et mars 2009, *LE VESINET PARTICIPATION* avait alerté Monsieur le Maire par courrier privé, puis dans le Bulletin N° 43, sur certaines évolutions qui lui semblaient malencontreuses.

Depuis, d'autres événements se sont produits, qui nous conduisent à exprimer publiquement notre défiance envers une équipe municipale dont la gestion nous paraît loin de ce qu'elle devrait être :

– Le projet de l'éco quartier a été étudié trop rapidement, et ses conséquences sur la circulation ont été occultées.

– Les impôts communaux ont été lourdement augmentés, sans que l'ampleur de cette hausse soit clairement justifiée. Certes, il faut assumer le coût des travaux de la place du Marché. Mais une part de ces ressources nouvelles serait destinée, d'après les documents diffusés, à de nouveaux projets non définis, qui n'ont pas fait l'objet de débat.

– Enfin, le mode de fonctionnement de la municipalité est inquiétant :

- les structures existantes ont été renforcées – une commission supplémentaire et des conseils de quartier institués - avec une augmentation des effectifs de fonctionnaires communaux,
- ceci n'a pas amélioré les méthodes de travail, car le processus de décision reste simplifié à l'extrême : totalement aux mains du Maire, pour qui ces structures sont autant d'écrans protecteurs.
- progressivement, on est arrivé à une situation de pouvoir exercé, de fait, par une seule personne, qui a montré depuis deux ans qu'elle ne souhaite pas

partager avec d'autres le soin de définir un projet de gestion de la ville raisonnable et pertinent.

Il n'est qu'à constater les changements de titulaire de certains postes - 1^{er} adjoint et Responsables des conseils de quartier - arbitrairement décidés par le Maire.

LE VESINET PARTICIPATION constate avec regret qu'en moins de deux ans la nouvelle municipalité n'a pas réussi à être à la hauteur de son succès électoral. L'obstination du Maire à ne pas entendre le mécontentement croissant des Vésigondins rappelle, malheureusement, les errements de la mandature précédente. Rappelons, qu'à l'époque, Robert Varese, alors conseiller municipal d'opposition, critiquait vivement cette façon de se comporter.

LE VESINET PARTICIPATION manifeste donc de la façon la plus claire son inquiétude et l'expose publiquement, en souhaitant que nos concitoyens appuient sa démarche.

Nous souhaitons que le Maire se ressaisisse et adopte une ligne de conduite privilégiant le désendettement et le retour de la pression fiscale à un niveau raisonnable.

Dans le contexte financier tendu de notre commune, il ne paraît pas judicieux d'envisager de nouveaux projets importants, sans analyse sérieuse préalable. Seuls les besoins reconnus des Vésigondins doivent être considérés et les investissements correspondants assujettis à respecter le critère du juste nécessaire. A cet égard, une priorité devrait être apportée à l'étude de la remise à niveau de la MJC.

Les membres de notre association qui font partie de commissions municipales continueront naturellement d'y siéger, afin d'apporter leur concours à leurs travaux dans un esprit constructif, tout en gardant leur liberté d'appréciation des actions de la Mairie.

Nous encourageons celles et ceux qui partagent notre point de vue à nous rejoindre, en utilisant le bon de soutien et d'adhésion qui figure dans le présent bulletin.

A bientôt

Le bureau de LE VESINET PARTICIPATION